

Ile-et-Vilaine, Département

Service Presse

Tel. 02 99 02 41 09

@Presse_35

Rennes, le 28 février 2022

Communiqué de presse

Journée internationale des Droits des Femmes : le Département mobilisé dans les collèges

Le 8 mars a lieu la journée internationale des droits des femmes : l'occasion de revenir sur le dispositif d'expérimentation de mise à disposition de protections périodiques installé par le Département gratuitement dans plusieurs collèges breilliens.

Le rapport parlementaire sur les menstruations des femmes, remis le 13 février 2020, souligne les difficultés d'accès de certaines femmes à des protections périodiques, notamment des publics vulnérables (femmes sans abris, femmes détenues, mères isolées, sans revenus, étudiantes, etc.).

Le rapport introduisait de manière officielle la précarité menstruelle comme sujet politique et sanitaire à intégrer aux politiques d'égalité entre les femmes et les hommes. Sont notamment soulevés les points concernant le tabou autour des menstruations, le coût des protections périodiques, mais également le risque chimique provoqué par l'utilisation de produits nocifs pour les corps et l'environnement.

Lutter contre la précarité menstruelle dès le collège

Parmi les publics concernés, on dénombre le public des élèves de collège : une tranche d'âge où la puberté et l'apparition des règles peut provoquer la cristallisation du tabou autour des règles. Encore trop souvent occultées, les difficultés physiques mais aussi psychologiques liées à l'apparition des règles peuvent entraîner un mal-être chez les collégiennes et donc affecter leur scolarité.

D'après un sondage réalisé en 2019 par l'IFOP auprès de collégiennes, 33% des filles ne changeraient pas assez régulièrement leurs protections hygiéniques et 82% d'entre elles ont déjà manqué de protections durant les temps scolaires.

L'accès aux protections périodiques, un enjeu de santé, de solidarité et d'égalité

Ce projet s'inscrit dans différentes problématiques entourant les menstruations des femmes :

- Déconstruire le tabou autour des règles et les démystifier auprès des publics de collège.
- Garantir un accès gratuit à des protections périodiques pour le bien-être des collégiennes durant les temps scolaires.
- Fournir des protections périodiques 100% biologiques afin de respecter les corps et de s'intégrer dans une logique de préservation de l'environnement.

- Susciter des intérêts auprès des équipes pédagogiques et de santé, pour les difficultés physiques et psychologiques que peuvent rencontrer les collégiennes menstruées.
- En profiter pour aborder plus largement les questions du rapport différencié au corps des filles et des garçons.

Des points de distribution dans 5 collèges breilliens

Le Département loue des distributeurs de protections périodiques installés en libre-service dans les établissements scolaires, en priorité dans les toilettes.

5 collèges sont concernés par cette expérimentation. Cette expérimentation permet de mesurer les besoins et le coût réel de ce dispositif pour le Département. Des collèges de taille et de sociologie différente ont été sélectionnés :

- Duguay-Trouin à Saint-Malo
- André Récipon à Orgères
- Saint Joseph à Pipriac
- Cleunay à Rennes
- Pierre de Dreux à St Aubin du Cormier

Après six mois d'expérimentation dans ces collèges, le Département a décidé de déployer les distributeurs de protections périodiques gratuites à une cinquantaine d'établissements. Pour les choisir, il lance un appel à manifestation d'intérêt. Les collèges participants s'engageront à développer des animations sur le temps du midi financées par la collectivité et animées par des associations, sur les thèmes de la puberté, de l'égalité filles-garçons et de l'éducation à la sexualité.



Distributeur installé au Collège de Cleunay, à Rennes

Le Département d'Ille-et-Vilaine engagé en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Depuis 2008 le Département compte parmi ses élu.es une déléguée à l'égalité femmes-hommes. La volonté de mettre en avant l'égalité s'est confirmée en 2014 avec la signature de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale.

En 2016 l'égalité femmes-hommes a fait l'objet d'un plan d'action départemental comprenant sept engagements prioritaires :

1. Intégrer la thématique de l'égalité femmes-hommes dans toutes les politiques du Département.
2. Mobiliser l'ensemble de l'équipe exécutive et les directions aux problématiques de l'égalité femmes-hommes.
3. Produire et évaluer des données genrées.
4. Sensibiliser et former les agent.es du Département à l'égalité femmes-hommes.
5. Promouvoir une communication sans stéréotype de genre.
6. S'engager dans le réseau départemental des acteurs et actrices de l'égalité.
7. Structurer la gouvernance du plan d'actions.

Le Département d'Ille-et-Vilaine élabore pour cette mandature un deuxième plan d'action départemental en faveur de l'égalité femmes / hommes.